



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Autoroutes: Val-d'Oise

Question écrite n° 39622

Texte de la question

M Robert Montdargent attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur les problèmes posés par le projet d'autoroute A 16 dans la traversée de Garges-les-Gonnesse (95). Si le projet d'utilisation d'un axe Nord-Sud était retenu, la ville serait coupée en deux, avec tous les inconvénients qui en résulteraient, et les travaux ultérieurs coûteux inévitables. En conséquence, il lui demande quel projet a sa préférence, si, dans le cas du choix de l'axe Nord-Sud, la solution tranchée couverte sera retenue, si la concrétisation de la coulée verte (parc départemental de La Courneuve - parc de loisirs du fort de Stains) sera incluse dans la réalisation du projet retenu.

Données clés

Auteur : [M. Montdargent Robert](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39622

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1817